

GALERIE ROYALE

4968 (42)

J. Breckpot

EXPERT

RUE ROYALE, 129-198

BRUXELLES

4968

(46)

Bruxelles le 10 décembre 1925.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Section de l'Art Moderne de la Commission directrice du Musée a pris connaissance, en sa dernière séance, de la lettre que vous nous avez adressée relativement à votre tableau "La visite au malade" qui fait partie de nos collections modernes. Déférant à votre désir, notre Collège vous autorise bien volontiers à faire disparaître les taches mates de votre tableau en employant, comme vous le proposez, un léger vernis. Mais il doit être formellement entendu que la remise en état de cette peinture ne peut comporter aucun repeint. Le travail devra être effectué au Musée même. C'est pourquoi nous vous proposons de venir l'exécuter un mercredi, jour de fermeture hebdomadaire de nos galeries modernes. Nous vous serions obligé de nous ~~indiquer~~ à l'avance le jour que vous aurez fixé à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Alexandre Struys
Artiste-peintre
Avenue des Chênes 20
Vivier d'Oie.

(44)
D 4968
A M

Bruxelles le 12 septembre 1925.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre relative ^{à votre} ~~auvate~~ tableau
La visite au malade.

Déjà avant le remaniement de nos collections modernes, lorsque cette oeuvre se trouvait encore placée dans la salle actuellement affectée aux peintres luministes, l'on pouvait constater en certains endroits du tableau, particulièrement dans les parties sombres, des taches plus mates. Celles-ci ne proviendraient-elles pas de la quantité plus ou moins grande de matière grasse, l'huile par exemple, qui a été employée pour les diverses parties de la peinture au cours de son exécution ? Vous avez malheureusement revu votre tableau dans des conditions peu favorables : le temps humide de ces derniers jours, alors qu'en cette saison le chauffage ne fonctionne pas encore, rend plus visibles, comme vous le savez, les taches plus mates sur les peintures sombres. Un jour de soleil atténue rapidement et fait même disparaître ces effets désagréables.

Nous ne pourrions vous donner tout de suite l'autorisation de couvrir votre tableau d'un léger vernis. Tout en vous remerciant de votre offre aimable, nous sommes obligés, suivant l'usage, de consulter

A Monsieur Alexandre Struys
Artiste-peintre
Avenue des Chênes 20
Vivier d'Oie.

au préalable la Commission Directrice du Musée, et celle-ci ne se réunira pas avant quelques temps, en cette période de vacances. Nous ne manquerons pas de lui communiquer votre lettre à sa première séance et aussitôt qu'elle se sera prononcée sur votre demande, nous vous en aviserons.

Comme artiste-peintre, vous pouvez obtenir un "Laissez-passer" à l'Administration des Beaux-Arts, 16 Boulevard de Waterloo, ainsi qu'il a été annoncé par la voie de la presse. Il suffira de vous adresser à M. le Directeur Général Daxhelet ou à M. le Directeur Lambotte, qui vous délivreront un "Laissez-passer" valable non seulement pour nos Musées de peinture et de sculpture, mais pour tous les Musées dépendant de la dite Administration des Beaux-Arts (Musées Royaux du Cinquantenaire etc.)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en Chef,

Uccle 9 Septembre 1925
 Avenue des chênes 20
 prae d'ne
 Monsieur Fierens Govaert
 Conservateur en Chef des
 Musées à Bruxelles
 Monsieur

• Hier, en visitant le Musée
 Moderne j'ai été bien
 étonné de trouver mon
 Tableau La Visite au balade
 dans un état tout à fait
 méconnaissable.

Avant le déplacement de
 l'œuvre je n'aurais
 rien constaté d'abnor-
 mal, et je me demande
 ce qui est arrivé au
 Tableau d'avoir perdu
 tout son effet. Je
 regrette bien qu'on ne

m'a bien communiqué
à ce sujet, car tout
artiste aime son travail
exposé dans des con-
ditions aussi mauvaises

Puisque je voudrais
faire un essai et
voir s'il y a moyen
de remédier à la chose
par un simple brevet,
je vous prie de bien
vouloir me donner
l'autorisation de libre
entrée au musée pour
faire l'examen néces-
saire.

Agreez je vous prie
Monsieur, l'assurance
de mes sentiments distingués
Alexandre Stieglitz

Entrée
duits alimentaires courants et de luxe.
spéciaux de charcuterie, fromage, fruits, confiseries,
légumes. — Salon de consommation. — Prise de com-
mande et remise à domicile dans la ville et les fau-
bourgs.

* * *

Mr belge, toute confiance, se chargerait recouvrements,
missions quelc. Ecrire bureau journal A. V. W 39. (4578

* * *

LE VOL AU MUSÉE MODERNE

Un agent de la brigade judiciaire vient de
retrouver chez un marchand de tableaux de la rue
Royale, à Bruxelles, le petit tableau de Henri De
Bracckeleeer, volé il y a quelques jours au Musée
Moderne.

Il avait été vendu pour la somme de 150 francs
par un individu disant se nommer Jules De Hasse
et habiter boulevard de Waterloo. Le nom et
l'adresse ont naturellement été reconnus faux.

* * *

4968 (41)

Le Bruxellois

4968 (40)

5 mars 1915 -

DISPARITION. — Paul Van Meldert, écolier, né à Etterbeek en 1900, est parti du domicile paternel, rue Jules Malou, 5, le 30 janvier dernier, à 8 h. 1/2 du matin pour se rendre au collège St-Boniface, à Ixelles. Depuis on n'a plus eu de ses nouvelles.

AUTRES VOLS A BRUXELLES. — On a volé dans une salle du Musée Moderne un petit tableau sur bois de 20 x 16 c., signé de Braekeleer, représentant la rade d'Anvers, d'une valeur de 1,000 fr. Le tableau porte au verso une déclaration de la sœur du peintre.

— Au cours d'un déménagement, il a été volé, rue Ernest Solvay, une montre de dame en or.

— L'autre jour, dans les magasins de l'épouse D..., rue de Lesbroussart, à Ixelles, il a été volé deux paires de bottiness et le même vol a été commis chez l'épouse S..., chaussée de Mons, à Anderlecht.

Voli' le lundi 7 février 1915
vers 12 1/2, le tableau a été
acheté le jour même à 1 1/2 par
le marchand Breckpot qui
l'a remis au secrétaire
le mercredi 3 à 4^h de
l'après midi.

6

Monsieur le Président et

Messieurs les Membres de la Commission

J'ai l'honneur de vous faire
 connaître ainsi qu'à Messieurs les
 membres ma profonde surprise
 de ce que le Cadre de mon Tableau
 " **Tamille Zélandaise** " a été doré,
 d'autant plus que l'ensemble
 ainsi que la monture du Cadre
 (à grandes surfaces planes) ne se prêtent
 à pareil changement je considère
 mon Tableau perdu.

En conséquence je me permets de vous
 demander si vous seriez disposé de
 bien vouloir le rétablir en son
 état primitif, c'est-à-dire en
 bois naturel teinté.

En attendant que vous examiniez
 la question dans une de vos pro-
 chaines séances j'ose espérer que
 la décision de la Commission
 sera favorable à ma Demande
 et vous prie de bien vouloir

après l'assurance de ma haute
considération.

Charles Yvelin

4968

4968 (37)

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

DORURE, SCULPTURE

DÉCORATION

CADRÈS

POUR

Tableaux et Glaces

10, RUE DU GOUVERNEMENT-PROVISOIRE, 10

(Rue Royale, près de la Colonne du Congrès)

ATELIER : RUE DE LA BOBINE, 3

BRUXELLES

ENCHÂSSEMENTS

Restauration de Gravures

DORURE ET LAQUAGE

de meubles

Les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture Doit

Pour vente et livraison des articles suivants payables en cette ville au comptant sans escompte

Le 15 Décembre 1902

1902

Decembre 15 doit le cadre du tableau de Karel Mertens
famille Zeelandain

Certifie inexact et valable le présent compte
s'élevant à la somme de Quatre vingt cinq francs

Jean Lauderick aîné

Pour acquit
Jean Lauderick aîné

Le mètre		Montant	
FR.	C.	FR.	C.

85 .

Les caisses non retournées dans les huit jours seront facturées.

DORURES, ENCADREMENTS

MÉ MORANDUM

4968 (36)

Jean LAUDEICK aîné

10, rue du Gouvernement-Provisoire

BRUXELLES

Monsieur Van Bons
Secrétaire du Bureau Royal de Couture et
le 15 X^{ls} 1902

J'ai l'honneur de vous informer que la dorure
du cadre du tableau famille Zélandaise par
Karel Mertens revient à fr 85=

Je vous prie de vos ordres pour plus. Bien sûr d'agréer
mes bien sincères salutations.

Jean Laudeck

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 30541.

Bruxelles, le

4 Xbre 1902.

Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

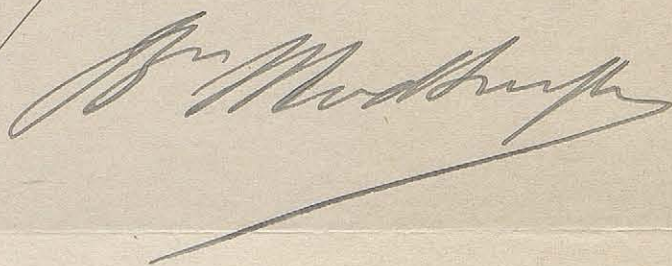
ANNEXE.
SOMMAIRE.

Comme suite à votre lettre du 4 8bre
dernier , n° 4968 , j'ai l'honneur de vous
faire connaître que mon département a fait
l'acquisition , pour compte de l'Etat , du
tableau de M.Struys intitulé "la visite au
malade".

Je vous prie , en conséquence , de vou-
loir bien assurer le placement de cette oeuvre
dans les galeries des musées.

Agréez , Messieurs , l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la commission directrice des musées royaux de peinture et de
sculpture de l'Etat , à BRUXELLES.

4968 (33)

Bruxelles, le 26 Septembre 1901.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.
—
ADMINISTRATION
DES
BEAUX ARTS.

N° 30640

/ ANNEXE.

Transmis à la Commission
directrice des musées Royaux de
Peinture et d'Architecture, munie de
l'approbation requise, une expédition
ci-jointe du contrat qui accom-
pagnait la lettre du 19 de ce
mois, n° 4968.

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur,

E. Van der

A M^{re} Commission directrice
des musées Royaux de Peinture et d'Architecture

Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 4968 (34)

ANNEXE

Bruxelles, le 1^{er} octobre 1902

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre dépêche
55541 du 19 septembre écoulé, nous
avons l'honneur de vous faire connaître
que notre collègue après avoir conformé
à vos intentions. comparé le tableau
de M^r Struys "La silebe Denbellier
malinoise" présentement exposé au
salon de Gand, avec le tableau du
même auteur "La visite au malade",
déposé par M^r Kleinjans au Palais des
Beaux-arts, a d'un accord unanime, fixé
son choix sur ce dernier ouvrage, en vue
de son acquisition pour les collections du
musée.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'assurance de notre haute
considération.

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire, M^r Prèsident,

J. R.

Monsieur le Ministre
des Beaux-arts
Cf

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

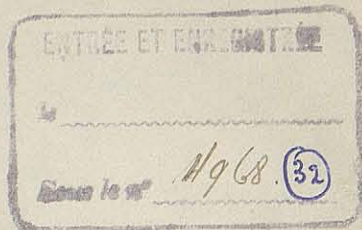
N^o 30541

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 19 *fév* 1902.



Mespreux,

À la date du 14 Mai dernier, j'ai eu l'honneur de soumettre
à votre appréciation un tableau de M. Struys, exposé au Salon de la
Société des Beaux-Arts, la célèbre Dentellière malinoise, en vous demandant
si vous estimiez que ce tableau était de nature à représenter d'une
manière suffisamment complète le talent de l'artiste, dont la place semble
manquer au Musée.

Les termes de votre réponse, tout en rendant hommage aux qualités
artistiques de l'œuvre, me dissuadèrent d'en faire l'acquisition.

Aujourd'hui le tableau figure à l'Exposition biennale de Gand
et l'occasion de l'acquiescer se représente dans les mêmes conditions que
précédemment. Mais en même temps, M^r. Klintjes, propriétaire du
tableau de M^r. Struys, la visite au malade, qui attira vivement l'attention
publique lors de l'Exposition biennale de Bruxelles en 1895, me l'offre en
boute aux mêmes conditions.

Je suis naturellement disposé à acquiescer de préférence le
tableau appartenant à l'artiste, à condition que ce choix ne contrarie
pas l'intérêt du Musée, qui doit passer avant toute autre considération.

C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir examiner de nouveau
le tableau qui est au Salon de Gand et celui que M^r. Klintjes a été autorisé
à vous présenter. Je vous saurais gré de me faire connaître l'avis de
votre Collège après cette comparaison.

Agrecez, Mespreux, l'assurance de ma considération très dis-
tinguée.

Le Ministre,

R. Mouton

À la Commission directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture de l'Etat

Bruxelles.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 4968.

Objet

Liquidation

2 Annexes.

Expédié le

A Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts,

Nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, en triple expédition dont deux sur papier libre, le contrat réglant la cession de l'Etat de deux études de paysages de H. Desvachères provenant de la vente michiels de Gailmont et dont l'acquisition a été ^{proposée} autorisée par dépêche N^o 48630 en date du 16 mai dernier. ~~et accusée par notre lettre du 6 juin dernier.~~

Nous joignons, aux fins de liquidation, sur l'exercice Courant, une déclaration de paiement en double de l'import de deux mille six cents francs 50^c montant du prix de ces ouvrages et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

4968 (30)
19 44 68

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

Contrat

Entre Monsieur E. Fétis, président
de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la Dite
Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et
Monsieur E. Clarembaux domicilié à Bruxelles
rue du Congrès N° 3 et 5 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur E. Clarembaux cède aux Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme
de Deux mille cent septante deux francs
cinquante centimes, deux études de paysages
de H. De Craackeleer, intitulées "Façade d'Anvers"
et "Vue de la ville d'Anvers", et provenant de la
vente Michiels de Clarembaux.

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 18 septembre 1902

Le Cédant,
M. Clarembaux

Le Président
de la Commission Directrice,

E. Fétis

Approuvé:
le Ministre,

J. Mothuyf

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

Déclaration de paiement

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission
directrice des Musées Royaux de Peinture et
de Sculpture de l'Etat, la somme de

Deux mille cent septante deux fr. 50 c.
du chef de la pension de deux études de
payages de H. Depraetere, conformément
aux termes du contrat en date de ce jour

Fait en triple, à Bruxelles, le 11 septembre 1902

M. Dreyerbaux

Vu

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire, Le Président,

M. Van Mier
M. Van Mier

C. C. F. F.

21/2. 50 fr.

Cher Monsieur Forzy, /

J'ignore de quelle vente
il s'agit. Voulez vous me
donner quelques renseignements
complémentaires, notamment le titre de ou
des tableaux?

Vous avez acheté à
Clarembourg en 1801, "à l'Esne"
de Géricault. Il m'a peut
être posé la question de ce tableau
le compte en étant depuis
longtemps terminée.

Je vous
S. Forzy

Marche Fongueux

9 Il s'agit de la vente Michiels,
de Tirlenmont, faite par

Clarembaux.

185 m

Clarembaux

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.
—
ADMINISTRATION
DES
BEAUX ARTS.

N° 28630

1 ANNEXE.

Bruxelles, le 19 Septembre 1902.

Transmis à la Commission directrice
des musées royaux de Peinture et
de Sculpture, munie de l'approbation
requise, une expédition ci-jointe
du Contrat qui accompagnait la
lettre du 15 de ce mois, n° 4968.

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur,

Waut

A la Commission directrice
des musées royaux de Peinture et de Sculpture

Bruxelles

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o: 4968

Objet
Liquidation de prix
de "V. Inondation"
de Soultgen

Annexe 1.

Expédié le

4968 (25)
15 Sept 1902
A Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts,

Nous avons l'honneur de vous
adresser, sous ce pli, en triple expédition
dont deux sur papier libre, le contrat
régissant la cession à l'Etat d'un
tableau de Soultgen
intitulé "V. Inondation"
et dont l'acquisition a été autorisée par
dépêche N^o 4630 en date du
28 juil. écoulé

Nous joignons, aux fins de
liquidation, sur l'exercice courant,
une déclaration de paiement en double
de l'import de Cinq mille francs
montant du prix de l'ouvrage
et nous vous prions d'agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance de notre haute
considération

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE

Bruxelles, le 12 fév

1902.

Cher Monsieur Patronus,

Mr. Clarendon, de la Revue Congrès,
me demande où en est le règlement
de son Compte pour la vente Michiels.

Nous n'avons pas encore reçu les
pièces comptables signées par la
Commissaire !

Poulez-vous le envoyer sans tarder ?

Bien à vous,

Georges F.

TERRASSE MARGUERITE,
SPA.

10 Septembre - 1902

Monsieur .

Conformément à votre
lettre du 9 août - je
vous re vous adresse
les pièces signées -
Veuillez je vous prie

me excuse du retard
que j'ai mis à vous
répondre. Je rentre de
voyage et ma corres-
pondance n'a pu
m'être rendue.

Veuillez si vous prie
agréer. Monsieur. mes

Très respectueuses

Audri Poussaint

116 Allée du Maréchal
Spa.

FABRIQUE DE COULEURS

TOILES, PANNEAUX, VERNIS, ETC.

ÉLIX MOMMEN & C^o

Téléphone 1947

Bruxelles, le 19 Août 1902
Rue de la Charité, 37

Reçu de Monsieur le Secrétaire
des Musées Royaux de Bruxelles,
le tableau de Monsieur Mertens
qui doit figurer au Salon de Gand.

Bruxelles le 19/8 1902
J. Mommen.

"Vo famth zelantair"

12 8 0.2

A. C. L. Min
18 11

Hon. Mr. : Mr. Rep.
 Ch. Mr. 31 Juillet 1864
 Hon. Mr. - Monsieur le
 V. J'ai l'honneur de
 vous adresser ci-joint
 l'assurance de ma
 haute estime et de mon

A Merken die pro
e N. d. Kapazität
genisch der Bst
- ganz, ob mit Ma
(Nennen es für den
Gebrauch der Museen -)
~~Ganz für~~ Museum
mit 100 x 100 cm
Tisch 120 cm
Vordr.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.



Contrat

Entre Monsieur *Ed. Jehu*, président
de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la dite
Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et
Monsieur *A. Gyslain* domicilié à *Bruxelles*
allée du Marteau N° 116 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur *A. Gyslain* cède aux Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme
de *Cinq mille francs*, un *tableau de*
Kippskyte Sulenger, intitulé "L'Inondation"

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le *9 avr* 1902

Le Cédant,

Auri Lemaire

Le Président
de la Commission directrice,

E. Létu

Approuvé:
le Ministre,

M. Modet

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

4968 (23)

Déclaration de paiement

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission
directrice des Musées Royaux de Peinture et
de Sculpture de l'Etat, la somme de

Cinq mille francs

pour la cession du tableau de Hippolyte
Boulenger, intitulé "L'Inondation"

Fait en triple, à Bruxelles, le 9 août 1902

Audri'Laumant

5000/2

W
Pour la Commission directrice
V. Moutaers, V. Prévieux
M. L. M. C. C. Létin

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N^o 30622.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 21 juillet 1902.

Urgent

Messieurs,

M.Ch.Mertens s'est adressé à mon département
à l'effet de pouvoir disposer, en vue de l'exposi-
tion générale des beaux-arts, de son tableau
acquis, récemment, par l'Etat et représentant "Une
famille zélandaise".

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me faire connaître si vous voyez un inconvénient à
donner suite à cette demande.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre,

[Signature]

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de
sculpture de l'Etat, à BRUXELLES.

Anvers 26 juillet 1907

Monsieur le Président

La Société des Beaux-Arts de Gand ayant manifesté le désir de voir mon tableau ("Famille Zélandaise" récemment acquis par l'Etat) à son prochain Salon, je prends la liberté Monsieur le Président de vous demander de bien vouloir intercéder pour moi auprès des Messieurs membres de la Commission pour qu'ils m'autorisent à l'exposer encore une fois.

Comme ce tableau ne peut encore l'admettre de vide j'ose espérer que ma demande sera prise en considération et en ce cas toute responsabilité sera assumée par moi pendant toute la

Durée d'absence de ce Tableau des locaux de l'Etat.

Très très agréablement Monsieur le Président, ainsi que M^{rs} les membres, l'assurance de ma haute considération.

Ernst Verheyen

Place de Meir, 7^B.
Anvers.

À Messieurs le Président et membres
de la Commission du Musée de Bruxelles.

Faire voir au Ministre la date
d'ouverture du Salon de
grand.

Le 24 août.

Reçu du le 1902
28 juillet
que l'Etat sera
par son de ses
probablement 4 août
d'ouvrir le Salon.

Spa. 26 - Juillet 1902

R. 28
 de
 M. Engelmann
 à M. Engelmann

à Monsieur le Conservateur
 au Muséum Royal de Bruxelles

Monsieur -

Vous avez bien voulu
 par votre honneur du 15
 etc me l'avis de l'envoi
 d'une pièce à signer

La régularisation de
ma cession du tableau
"L'Inondation de Boulogne".

La dite pièce par erreur
n'était pas annexée à
votre lettre.

Au sujet de cette pièce
je vous la retournerai signée.

Veuillez excuser mon
retard à vous répondre -
me trouvant à l'instant de

voyage.

Veuillez si vous le
souhaitez agréer mes
salutations distinguées -

Alexis Roussaint

116 Allée du Maréchal
- Spa -

4968 (16)

Ma 02

M. Caspary

M. Caspary

Pour nous l'honneur
 de la faire connaître
 que la C^{te} P^{re} autorisée
 à ce fin par M^r
 Ministre de B &
 a décidé l'acquisition
 du tableau de Hippolyte
 Boulanger & L'enseigne
 Exposé au dernier Salon
 de la 1^{re} de B &
 & dont vous avez
 offert de l'acheter pour
 5000 F.

Très
 Veuillez vous
 en remercier

O. C. D.

2/3
 MINISTÈRE
 DE
 L'AGRICULTURE.

DIRECTION
 DES
 Beaux-Arts.

N° 28630

Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
 et le numéro de la dépêche, ainsi que
 l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Comme suite à votre lettre du 6 de ce mois, n° 4967,
 j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise
 l'acquisition, au prix de 5000 frs. du tableau d'Hippolyte
 Boulenger, intitulé "l'Inondation".

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération
 distinguée.

Pour le ministre:

Le Directeur,

[Signature]

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture
 de l'Etat,

Bruxelles.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N^o 30622

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 28 juin 1902.

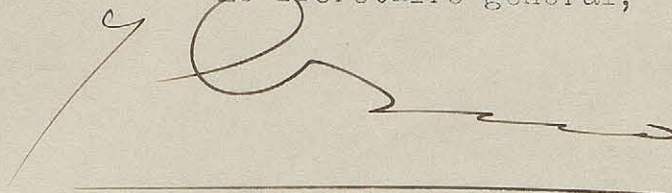
Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 21 mai écoulé, n^o
4957/79, j'ai l'honneur de vous faire connaître que mon
département a fait l'acquisition des tableaux de M.M. Mer-
tens et Mellery, intitulés respectivement "Famille Zélan-
daise" et "La Basilique de St Marc".

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien assurer
le placement de ces oeuvres dans les galeries des musées.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Pour le ministre:
Le secrétaire général,



A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture,
Bruxelles.

4968 (13)

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

—
ADMINISTRATION
DES
BEAUX ARTS.

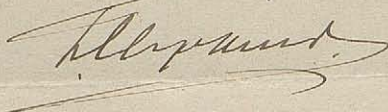
N° 20630

ANNEXE.

Bruxelles, le 2/ Juin 1902.

Transmis à la Commission directrice
des musées royaux de Peinture et de
Sculpture avec expertise ci-jointe, munie
et l'approbation requise, du Contrat
qui accompagnerait la lettre du 13 de
ce mois, n° 4968.

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur,
chef de division


A la Commission directrice
des musées royaux de Peinture et de Sculpture,

Bruxelles.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 4968

Objet

5 Annexes.

Expédié le

4968 (12)

15 juil. 1902

A Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts,

Nous avons l'honneur de vous
adresser, sous ce pli, en triple expédition
dont deux sur papier libre, le contrat
régissant la cession de l'Etat du tableau
de Henri de Braekeler, intitulé
"Paysage"
et dont l'acquisition a été autorisée par
dépêche N^o 49630 en date du
26 mai 1902

Nous joignons, aux fins de
liquidation, sur l'exercice courant,
une déclaration de paiement en double
de l'import de quinze cents francs
montant du prix de l'ouvrage
et nous vous prions d'agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance de notre haute
considération

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

a

G/11 II

A H L M i n i s t e r

B A G

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur
le 10. 10. 1890, un
avis parvenu à l'administration
dans la galerie de ~~l'École~~ la Musée des

deux étages de parois

de Henry de Meckle

les ~~de~~ derniers par

le lieu de l'Ét. selon

l'histoire et la géologie

un ~~la~~ pour l'œuvreles ~~galerie~~ pour

les autres des arts.

la Ville de Paris

la propriété - divers

Le Ministre de l'Intérieur
le 10. 10. 1890
le lieu de l'Ét. selon
l'histoire et la géologie

par le Résult. de Vob.
Rapport du 26 Mars 1851
Café de B. n° 286301
Rapport au Comité SS
de cette ^{même} ~~rapport~~ ^{separé}
pour la prison de Vob.

la pour autoriser
acquiesce par la ^{collective} ~~même~~
^{de musée} ~~destination~~, L. L. L.

Méphy de Boulanger et ses
frères Montanion
ou des frères à
~~destination~~ ~~rapport~~
~~de~~ ~~don~~ de service
de la L. secret. de
B. L. que ~~de~~ ~~vous~~
~~seint~~ ~~le~~ ~~propriété~~ ~~de~~ ~~il~~

devient correct à
cet un prix ~~valable~~
montre par les 5000
d'ici ^{le} ~~la~~ ~~présent~~ ~~présent~~
par. L. L. de 21 Mai
valable à G. M. M.

offert — ^{M. M. M.}
à cette ~~entendu~~ ^{que}
la ^à ~~présent~~ ~~des~~ ~~de~~ ~~quis~~

Pour G. donner ~~mon~~
P. donner ~~des~~ ~~mont~~
être ~~imputée~~ ~~sur~~
la ~~statut~~ ~~ou~~ ~~des~~
musée — ~~sur~~ ~~la~~
L. L. L.

5. 4

4968 (10) /

3
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

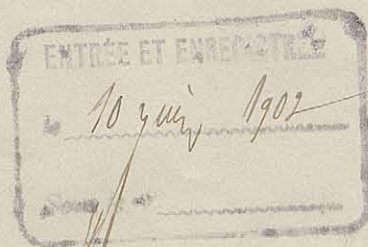
Bruxelles, le 4 Juin 1902.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 30622

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.
—
SOMMAIRE.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre en date du 21 mai, n° 4957/79, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à votre avis, les ouvrages de M. Mertens, (Famille zélandaise) et de M. Mellery (La Basilique de St-Marc) seront acquis en vue des collections du musée, où vous voudrez bien en assurer le placement.

Quant à la Sieste de Mme. Ronner, je regrette de devoir vous faire connaître que l'artiste a manifesté le désir de ne pas se voir représentée au musée par cet ouvrage, qu'elle considère comme d'ordre secondaire.

Hippolyte Boulenger étant mort depuis plus de 10 ans, le prix de l'Inondation ne pourrait, aux termes de la loi du budget, être imputé ^{que} sur la dotation du Musée.

9
Lorsque, prochainement, il aura pu être statué sur les moyens de pourvoir aux paiements à effectuer du chef des acquisitions faites à la vente Huybrechts, votre collègue sera en mesure d'apprécier l'opportunité de cet achat, que j'approuve d'avance.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture.

3 Juni 1902

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de vous confirmer
que M. André Constant consentait
à vendre pour le prix de cinq
mille francs le tableau par
H. Boulanger, intitulé "L'Im-
molation" qui a figure au
recent Salon de notre
Société.

Veruilly agréé, Monsieur
le Secrétaire, l'assurance de ma
considération la plus

distinguer

Paul Gambetta

M. André Constant habite
116 Allée du Marteau
à G. a.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.



Déclaration de paiement

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission
directrice des Musées Royaux de Peinture et
de Sculpture de l'Etat, la somme de

Quatre Cent S. francs
pour la cession d'un tableau de Henri
de Schakelen, représentant un paysage,
conformément au Contrat du 29 mai 1902

Fait en triple, à Bruxelles, le 29 mai 1902

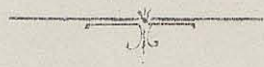
pour
la

Pour la Commission directrice

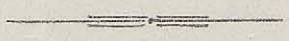
le Secrétaire le Président,
M. de Maessene C. Stetis

1500/

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.



Contrat



Entre Monsieur *E. J. J.*, président
de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture de l'Etat agissant au nom de la dite
Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et
M. *Anguier* *h. Lamberée* domicilié à *Bruxelles*
avenue Louise N° *4* d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M. *Anguier* *h. Lamberée* cède aux Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, pour la somme
de *quinze cents francs*, un tableau de
Henri de Braekker, représentant *un*
 Paysage.

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le *9* mai 1902

Le Cédant,
J. Lamberée

Le Président
de la Commission Directrice,

E. J. J.

Approuvé :
P. le Ministre de l'Agriculture, des
Le Ministre des Chemins de fer &c.

W. Liebaert

Imp. par l'Imprimerie de la Ville de Bruxelles

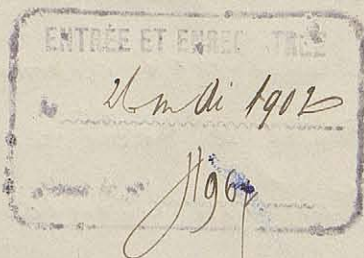
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts. *av*

N° 28630

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

2 ANNEXE.
Tableaux
SOMMAIRE.



Bruxelles, le 26 mai 1902.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise
l'acquisition de l'esquisse de paysage, par Henri De Braeckhelier,
dont il est question dans votre lettre du 29 avril.

Une collection de tableaux vendue le 21 mai en la Salle
Sanite. Indule, rue du Gentilhomme, comprenait, entre autres,
deux études de paysages de Henri De Braeckhelier qui m'ont
également paru des plus intéressantes.

Comme il était trop tard pour attirer sur ces objets
l'attention de votre Collège, j'ai cru bon de me faire adjoindre
directement, en vue de la décoration de l'hôtel ministériel,
ces deux études, le n° 29 La Lade d'Anvers pour frs 1250...
et le n° 30, Vue de la ville d'Anvers pour frs 725... soit
au total, avec les frais 2172. 50.

Mais dans le cas où vous penseriez que réunies à celle
qui est mentionnée ci-dessus et à celle qui a été acquise depuis à
la vente Huybrechts, elles pourraient former un ensemble
significatif, je me ferais un devoir d'offrir au Musée la pré-
férence. C'est pourquoi je les soumetts à votre appréciation.

Une lettre de votre collège en date du 21 mai, relative au
Salon de la Société des Beaux-arts, ayant émis le vœu de voir
mon Département acquérir une oeuvre d'Hippolyte Boulenger

À la Commission directrice
des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

Bruxelles.

Je ne crois pas inutile de vous faire remarquer ici, qu'il ne peut être question de payer sur les fonds dont l'administration des Beaux-arts dispose directement des œuvres d'artistes dont le décès remonte à plus de dix années, tels qu' Hippolyte Boulenger et Henri de Braudel. Le prix des études que je vous soumetts devrait donc être imputé sur la dotation des Musées, faute de quoi celui-ci ne pourrait les recevoir.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre,

J. M. W. P.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 4952/39

ANNEXE

Rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

Bruxelles, le

4968 (5)

21 mai 1902

Minute

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître que, conformément
au vœu exprimé par votre dépêche 30622
du 14 et, nous avons visité l'exposition
de la Société des Beaux-Arts, ouverte au
musée moderne de peinture - pour
examiner les tableaux que vous avez bien
voulu signaler à notre attention -

Le tableau de A. Struys "Le
célèbre dentellier malinois", renferme sans
doute des qualités artistiques qui le
rendent désirable pour le musée, mais, d'un
avis unanime, la Commission Directrice
a trouvé excessif le prix de 20.000 francs
qu'on en demande, et renonce à proposer
son acquisition.

Les ouvrages de Ch. Mellery
"Famille jélandaise" et N. Mellery "Le
pasilique de St. Marc", ont, en vue de leur
admission, réuni les suffrages de
l'Assemblée. Celle-ci ayant, Monsieur le

Monsieur le Ministre
des Beaux-Arts
Ep

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N° 30622

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 14 mai

1892

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir examiner à l'exposition de la Société des Beaux-Arts, ouverte jusqu'au 19 de ce mois, les tableaux suivants :

Stuys, la célèbre Dentellière malinoise;

Martens, Famille Zélandaise, et

Mellery, Basilique de Saint-Marc,

et de me faire connaître si vous estimez que ces ouvrages pourraient prendre place dans les collections du Musée.

En ce qui concerne spécialement M. Stuys, j'ai désiré depuis longtemps que l'occasion se présentât d'acquiescer l'une de ses œuvres à cette fin; mais diverses circonstances m'ont empêché de donner suite à ce projet. Il me serait agréable de savoir si, à votre avis, l'acquisition du tableau précité serait opportune et désirable, faute de quoi il me serait difficile d'admettre les présentations de l'artiste, qui exige 20,000 fr. de son œuvre. L'importance de cette somme m'empêcherait de conclure un achat qui n'aurait pas pour effet, à votre sens, meubler de nous procurer une réimpression.

À la Commission Directrice
des Musées de peinture & de sculpture

suffisamment complète du talent de
l'artiste.

Je ne manquerais pas d'annoncer,
en ce qui me concerne, les autres propo-
sitions qu'une visite au Salon des
Beaux-Arts pourrait nous suggérer.

Agitez, Messieurs, l'assurance de
ma considération la plus distinguée.

Le Ministre

J^r Moitteux

Paysage
de
Depue Kalar

(page 1)

Buxton 29/IV #

28 L'Amis. de Bk

Les deux hommes
de la pair. au centre. en
M. Lumbrie a l'ouest
de l'ouest par la collection
de Murei au prix de
vingt cent. francs
en ~~18~~ 1811. L'Amis
de Murei de l'ouest de l'ouest

Nous y. att. nous
sont vint pour nous

sur. à l'ouest de l'ouest
elle venant de l'ouest
quatre. de l'ouest. &
de l'ouest. & à l'ouest
est l'ouest de l'ouest
~~l'ouest de l'ouest~~
Nou. l'ouest de l'ouest

~~qu'il~~ mission
sans ~~la~~ éventuellement

sur le Chateau de Paris le 10 Mars 1871. des suffrages

Pour Mr. Pierre Adolphe

de Paris, Vice Président

des fins d'indignité ~~à~~ ~~la~~ fin l'autorité

Neveu en & d'après L.

P.C.D.
L.

L.

29 / IV II
 A K Lanchin

Monsieur le Comte
 de V. j'ai l'honneur de vous
 adresser ci-joint ~~un~~ ^{une} ~~note~~
 au principal de vos bureaux
 de l'Administration - Ministère
 de l'Intérieur. - Veuillez
 noter par là le caractère
 de l'œuvre - elle est de
 nature à vous être
 présentée par

Vous avez offert de
 l'argent pour la collection
 de M. de la Roche
 de 1500 fr.

Veuillez agréer
 l'assurance de
 ma haute estime

4968 ①

BRUXELLES, LE 22 Avril 1902



N. B. — Les gravures anciennes sont
vendues avec garantie d'authenticité.

J'ai l'honneur de présenter à la Com^{te} de Musée
le de Brakeles paysage ci joint pour la
somme de quinze cents francs.

Lebrun

il Houque le document
signé par Shups le
31-1-1926.

(à revoir !)